



# NÉGOCIATION ANNUELLE SUR LES RÉMUNÉRATIONS

DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION TRÈS LOIN DES  
ATTENTES ET DE L'ENGAGEMENT DES SALARIÉS.

Lors de la seconde réunion de négociation annuelle consacrée aux rémunérations des salariés de l'UES, la direction a fait des propositions qui ont refroidi l'intersyndicale CFDT, CGT, SNB et UNSA.

Pour nos organisations syndicales, il s'agit d'un manque flagrant de reconnaissance. Vous avez tous, que vous soyez dans les services centraux ou dans les réseaux, employés ou cadres, mis tout votre cœur et toute votre énergie pour que le Crédit Mutuel Arkéa tienne son rang d'entreprise essentielle au service de l'économie. Ce fut une réussite ! La direction reconnaît, mais seulement en paroles, l'investissement sans faille de tous dans des conditions souvent difficiles.

**Voici les premières propositions en forme d'aumône ; nous en sommes restés pantois :**

- Augmentations générales : 340€ par an pour les salaires inférieurs à 39758€, et rien pour l'autre moitié des salariés, laissés pour compte !
- Diminution drastique de l'enveloppe de primes qui se voit divisée par 2
- Maintien au même niveau que 2019 de l'enveloppe de promotions (sans augmentation depuis 5 ans), alors que les effectifs progressent
- 0€ d'abondement

**Ce n'est pas acceptable !**

La direction affiche une volonté d'individualiser toujours plus. Les primes et les promotions seront donc réservées à certaines catégories de salariés... au détriment, encore une fois, du plus grand nombre. **L'intersyndicale ne partage pas cette politique de rémunération de plus en plus individualisée.**

L'intersyndicale a été choquée par les propositions de la direction qui est revenue avec notamment une alternative intégrant un plus grand nombre de salariés :

- 315€ brut / an (17€ net / mois) pour les salaires inférieurs à 44 200€ , et toujours rien au delà (33% des salariés)

- Pour le reste (primes, promotions, égalité professionnelle, abondement), la direction n'entend pas bouger...

Agissant en organisations syndicales responsables, nous avons accepté de réduire quelques-unes de nos demandes au regard du contexte économique et parce qu'il nous apparaît aussi utile de contribuer à assurer solidairement la pérennité de notre entreprise confrontée aux incertitudes du moment.

Nous avons donc proposé :

- Augmentations générales : 400 € pour les salaires inférieurs à 39 758€ (salaire médian), 300 € au-delà, et ce, dans l'enveloppe globale définie par la direction.

- Abondement 750€

Si, par ailleurs, on nous annonce de « beaux » résultats 2020 qui permettront le versement d'une prime d'intéressement/participation, certes inférieure à l'an passé, la direction n'envisage pas (encore) un quelconque abondement ! Nous attendons qu'elle revoie sa copie sur le sujet.

**IL RESTE ENCORE UNE SÉANCE DE NÉGOCIATION. NOUS NE DOUTONS PAS QUE LA DIRECTION ENTENDRA RAISON ET MONTRERA LA CONSIDÉRATION QU'ELLE DIT PORTER À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DE L'UES.**